

Sujet : [INTERNET] Enquête publique pour le tracé d'un sentier du littoral

De : "> moniquegazzo77@orange.fr (par Internet)" <moniquegazzo77@orange.fr>

Date : 28/03/2017 15:10

Pour : <ddtm-servitude-murtoli@corse-du-sud.gouv.fr>

Madame la Commissaire - enquêtrice,

- Enquête publique sentier du littoral piétonnier sur le littoral de Murtoli, entre l'estuaire de l'Ortolo et la pointe de Muratoli.

Madame,

Je m'associe aux Associations U Levante (dont je fais partie) , ABCDE, U Polpu, GARDE, dans l'ensemble de leurs observations :

- Il appartient à M le Préfet de proposer un tracé beaucoup plus proche du littoral en ce qui concerne la zone des " bergeries de Murtoli "

comprises entre les parcelles OC 1025, OC 998, OC 997 et OC 996.

- Comportant trois autres accès à la mer , objectif principal d'un sentier littoral, pourra ainsi être concrétise.

Un sentier littoral n'est pas un " Mare à Monti ". Le trace proposé par la DDTM , s'il était accepé, pourrait faire " jurisprudence " et

causer tout simplement la fin des sentiers réellement littoraux.

Je vous prie d'agrée, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Madame Monique GAZZO ,
CALENZANA HAUTE - CORSE .



Animations GRATUITES pour vos emails

Cliquez ici !



Garanti sans virus. www.avast.com